

EXTRAIT
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 12 juin 2017

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient
présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s) :

Monsieur Mathieu CAHN ayant donné pouvoir à Madame Suzanne KEMPF, Monsieur Vincent DEBES ayant donné pouvoir à Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Docteur Yves LE TALLEC ayant donné pouvoir à Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY

Excusé(s) :

Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Etienne WOLF, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Madame Martine JUNG

Absent(s) :

Rapporteur :

Monsieur Marcel BAUER

N° CP/2017/231 -

74030 - Aménagement de l'espace rural

Proposition de soumettre à enquête publique le projet de mode et de périmètre d'aménagement foncier des Communes de VENDENHEIM, BIETLENHEIM, GEUDERTHEIM, HOERDT et WEYERSHEIM avec extension sur le territoire des Communes de BRUMATH, ECKWERSHEIM, KURTZENHOUSE et REICHSTETT

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

Vu le code rural et de la pêche maritime et notamment ses articles L.121-14 et R.121-20 et suivants ;

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L.123-3 et suivants et R.123-2 à R.123-27 ;

Vu l'étude d'aménagement qui a pris en considération les informations portées à la connaissance de Monsieur le Président du Conseil Départemental par Monsieur le Préfet pour l'opération de VENDENHEIM, BIETLENHEIM, GEUDERTHEIM, HOERDT et WEYERSHEIM avec extension sur le territoire des communes de BRUMATH, ECKWERSHEIM, KURTZENHOUSE et REISCHTETT;

Vu la proposition de la commission intercommunale d'aménagement foncier de VENDENHEIM, BIETLENHEIM, GEUDERTHEIM, HOERDT et WEYERSHEIM au Département, en date du 23 mai 2017, émettant un avis favorable sur le mode d'aménagement foncier qu'elle a jugé opportun d'appliquer et le périmètre correspondant ainsi que les prescriptions que devront respecter les plans et les travaux connexes, notamment en vue de satisfaire aux principes posés par l'article L.211-1 du code de l'environnement ;

- décide de soumettre le projet d'opération d'aménagement foncier (mode et périmètre) et les prescriptions environnementales que devront respecter les plans et les travaux connexes à enquête publique, conformément au code rural et de la pêche maritime et notamment à son article R. 121-21, pour l'opération de VENDENHEIM, BIETLENHEIM, GEUDERTHEIM, HOERDT

et WEYERSHEIM avec extension sur le territoire des communes de BRUMATH, ECKWERSHEIM, KURTZENHOUSE et REICHSTETT,

- charge son président de mettre en œuvre l'enquête publique relative à ce projet.

Non participation au vote : Madame Christiane WOLFHUGEL

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20170612-lmc1109615-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 22/06/17